

Section Sportive scolaire Boxe française Année scolaire 2021/2022

La section est ouverte aux élèves (filles et garçons) admis(es) en classe de seconde, première ou terminale du Lycée Général et Technologique

. Pour une entrée en seconde :

Dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire, tout(e) élève intéressé(e) par la Section sportive et dont le Lycée de secteur n'est pas le Lycée Paul Hazard devra compléter la demande de dérogation "Assouplissement de la carte scolaire" (à demander au secrétariat de votre Collège).

Pour une entrée en lère :

Les élèves n'étant pas déjà scolarisés au Lycée devront remplir l'imprimé de demande de changement d'établissement (à demander au secrétariat de leur établissement)

Pour une entrée en Terminale :

La famille devra joindre un courrier de demande d'inscription à l'attention du Proviseur, précisant la filière demandée, les langues vivantes et les options souhaitées ainsi que le régime de l'élève.

Les élèves n'étant pas déjà scolarisé au Lycée devront remplir l'imprimé de demande de changement d'établissement (à demander au secrétariat de leur établissement)

Pour tous les candidat(e)s

L'admission définitive, après étude des dossiers scolaires des candidats, en fonction du niveau de l'élève et subordonnée à une orientation en seconde, première ou terminale générale et technologique sera arrêtée fin juin par une commission d'affectation départementale.

- La pratique sportive

Au Lycée Paul Hazard : un emploi du temps aménagé permet la pratique sportive aux élèves de la section ; l'horaire hebdomadaire étant de 4 heures réparties en 2 séquences dans l'emploi du temps des élèves (vendredi 15h30/18h et lundi 17h30/19h). Cette pratique est encadrée par Madame Vanbiervliet, professeur d'EPS spécialiste qui assure l'enseignement et la coordination des activités scolaires et sportives ainsi que Lionel Girodroux champion d'Europe , diplômé d'état en bfs (6 heures d'intervention par mois en doublette avec le professeur d'EPS). En outre les élèves de la Section Sportive font l'objet d'une surveillance médicale continue.

Pour les élèves de terminales une pratique minimale de 3h par semaine peut être envisagée en concertation avec le professeur.

La section sportive boxe française permet une notation sur le bulletin au même coefficient que les autres matières et a un impact positif sur le dossier des élèves pour Parcoursup

- Découverte de la section

via internet , sur l'ENT et sur la page facebook « SECTION SPORTIVE NATIONALE et UNSS boxe française lycée Paul hazard » sur instagram « section sportive boxe française du lycée PaulHazard »

- L'hébergement

Demi-pension ou internat à Gustave Eiffel.

Pour les élèves internes, l'établissement Gustave Eiffel ne peut pas assurer l'hébergement du vendredi soir au dimanche soir.

Date limite de retour des dossiers : 17 mai 2021 à adresser à :

Lycée Paul Hazard / Madame Vanbiervliet
1 rue Paul Hazard
59280 Armentières
Tel : 0320770232

Les candidat(e)s doivent faire parvenir :

- La feuille d'inscription ci-jointe
- Un certificat Médical — aptitude à faire du sport (peut être donné à la rentrée)
- La photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre de l'année dernière et les bulletins du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre de l'année en cours.
- Une lettre de motivation

Tout dossier incomplet et envoyé hors délai ne sera pas examiné

Section Sportive Boxe française Année scolaire 2021/2022 Demande d'inscription

Nom du candidat ou de la candidate :

Prénom (s) :

Né le à

Souhaite entrer en Section Sportive Boxe française du lycée Paul Hazard

Licencié au Club de *(non obligatoire)..... N° de licence :

Niveau de gant (non obligatoire) :

Avis de l'entraîneur du club : (non obligatoire)

.....
.....
.....
.....

Scolarité actuelle :

Etablissement :

Ville :

Classe

Autorisation parentale :

Je, soussigné(e) Mme, M. représentant(e) légal(e) de l'enfant

Autorise, ce dernier, cette dernière, à se porter candidat(e) à l'entrée en Section Sportive Boxe française du lycée Paul Hazard

Je prends note que cette candidature ne présume pas de l'affectation ni de l'inscription dans l'établissement.

Signature de l'élève,

Signature du responsable légal,